

Assemblée de quartier – Esplanade

Présence

Patrice SCHOEPFF – Élu référent du quartier Esplanade

Services de la Ville :

Wanda MONHEIT - Directrice de territoires Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

Ahmed FARES - Correspondant de quartier – Conseil des XV (en remplacement de Yavuz YILDIZ)

Flavie HEUILLARD - Chargée d'animation de la participation citoyenne (CAPC) Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

Claudine LECOCQ - Directrice du projet Esplanade 2030

Jean-François JACOB - Chef du service Patrimoine sportif

Habitants inscrits (la liste n'est pas exhaustive, certains habitants n'ont pas souhaité émarger) :

ACKERMANN Jacqueline – BUSQUET Catherine – DUFFRENE Frédéric - EL-WAHABI Zakia – FLEURY Etienne – FRESSY Catherine – FRESSY François – GASSMANN Claude - HERNANDEZ Albert – HILDEBRAND Beata – MANDOUZE Mireille – MARTINI Jean-Louis – MONTENAT Marcelle – SCHWARTZ Marie-Lucienne – SITTLER Claude – SOMMER Jean – URBES Fabien – WALKER Nathalie

Ordre du Jour proposé :

1. Introduction par l'élu référent de quartier
2. Présentation de la Direction de territoire
3. Présentation des formats de participation citoyenne
4. Projet Esplanade 2030
5. Zone de culture urbaine Citadelle
6. Ateliers de quartiers citoyens
7. Point d'informations quartier
8. Constitution du comité de suivi

Introduction – Intervention de M. SCHOEPFF

L'élu référent de quartier, remercie les participants pour leur présence. Cette Assemblée de quartier permet de donner la parole aux habitants et que celle-ci puisse être relayée auprès des élus. M. Schoepff rappelle qu'il reste à l'écoute des besoins exprimés par les habitants.

Monsieur Schoepff reste joignable pour les différentes questions et pour des interrogations plus spécifiques. Vous pouvez demander directement un rendez-vous avec M. Schoepff, élu de quartier via son assistante Mme Yasuma. Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : marie-anne.yasuma@strasbourg.eu.

Présentation de la Direction de territoire

La Direction de Territoire (DT) est présente dans le quartier pour aller à la rencontre des habitants. Si vous avez des questions sur des points précis, vous avez la possibilité de contacter les membres de la Direction de Territoire en direct :

Flavie HEUILLARD – pour toutes questions relatives à la participation citoyenne, aux assemblées ou ateliers de quartier – à l'adresse flavie.heuillard@strasbourg.eu ou au 06 31 55 69 24

Yavuz YILDIZ – pour toutes questions relatives à la vie quotidienne – à l'adresse yavuz.yildiz@strasbourg.eu ou au 06 83 77 23 82

Pauline LEVAIN – pour toutes questions en lien avec les associations – à l'adresse pauline.levain@strasbourg.eu ou au 03 90 41 17 04

Wanda MONHEIT – Directrice de territoire – à l'adresse wanda.monheit@strasbourg.eu ou au 06 89 36 86 66

Ou de vous rendre à la **Maison de Proximité – 6 Cour de Cambridge** pour rencontrer la Direction de Territoire.

Fonctionnement des instances de participation citoyenne

Pour rappel, il y a eu une réunion de lancement en juin, avec la présentation de ce nouveau dispositif.



L'atelier de quartier:

- Est un support de débat
- Permet d'organiser des rencontres
- Dépend du budget de fonctionnement de l'assemblée de quartier

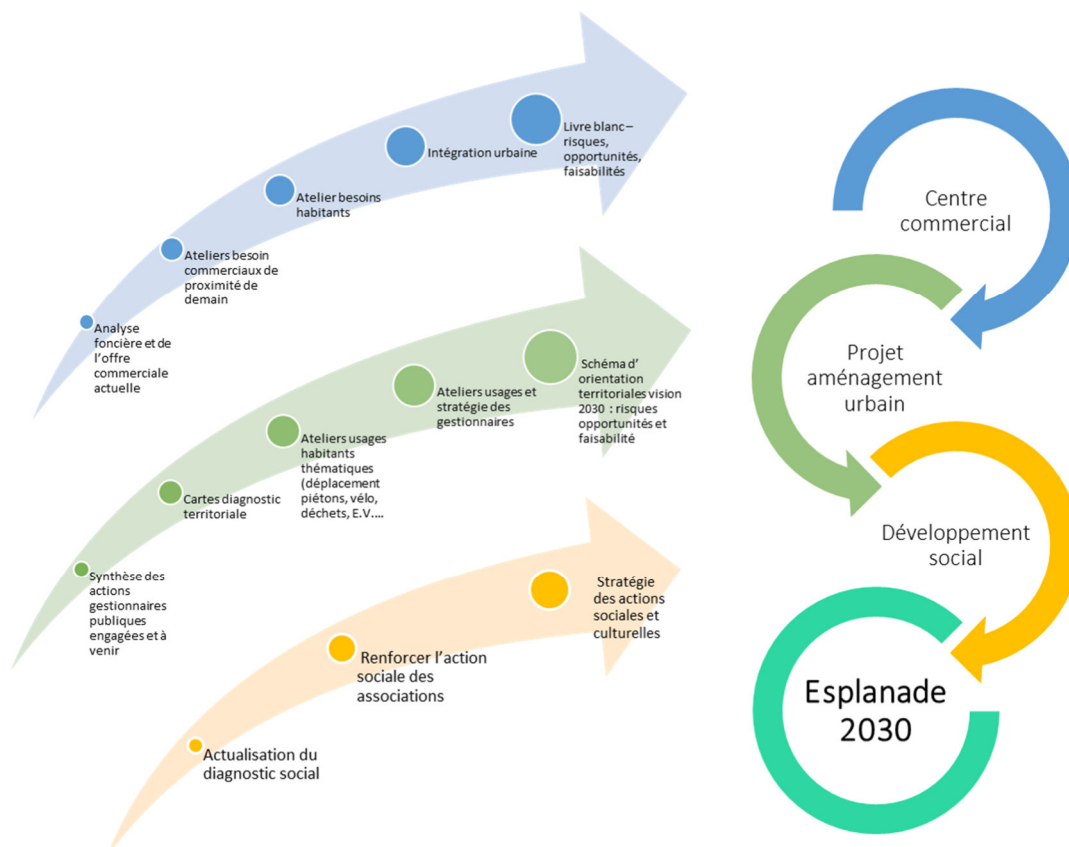
La constitution d'un Atelier de quartier nécessite qu'un groupe se forme = 5 personnes physiques identifiées, dont au moins 1 vit dans le quartier.

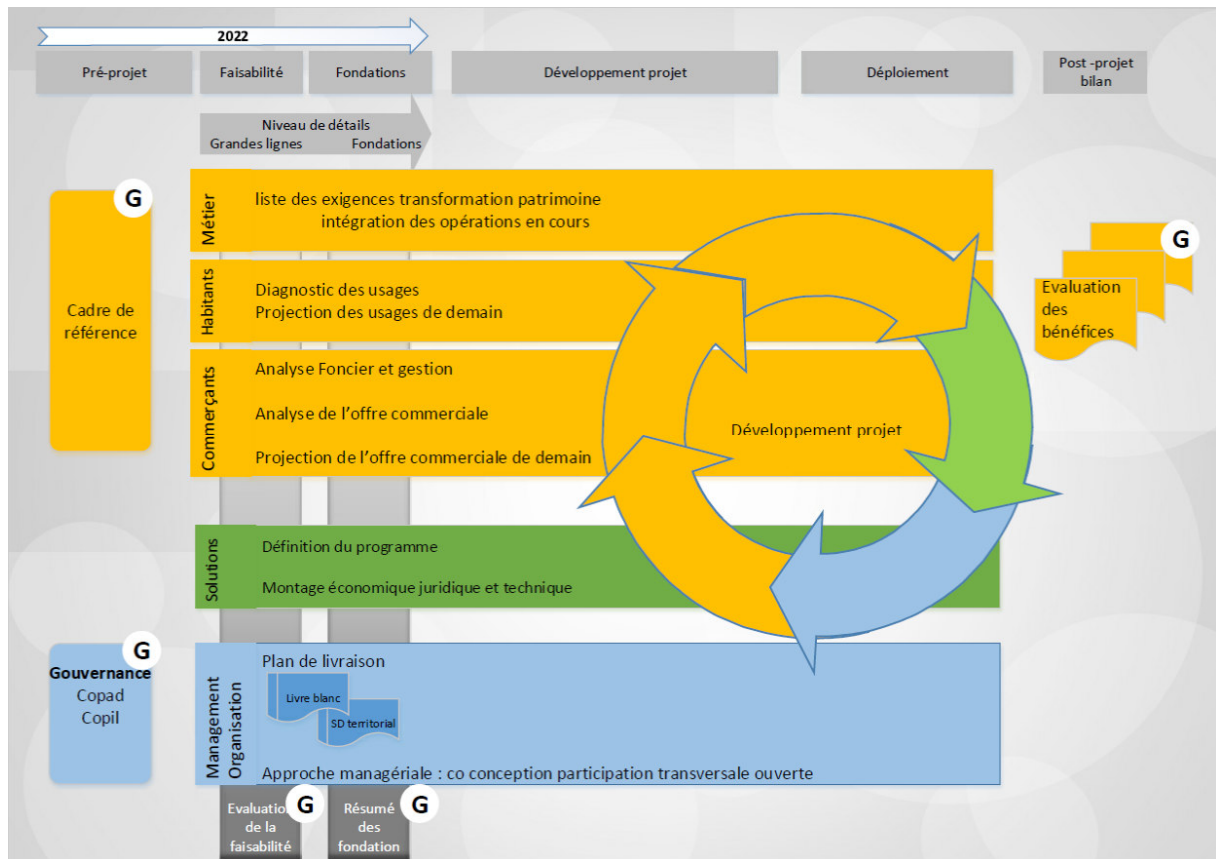
Présentation des différentes instances de participation citoyenne



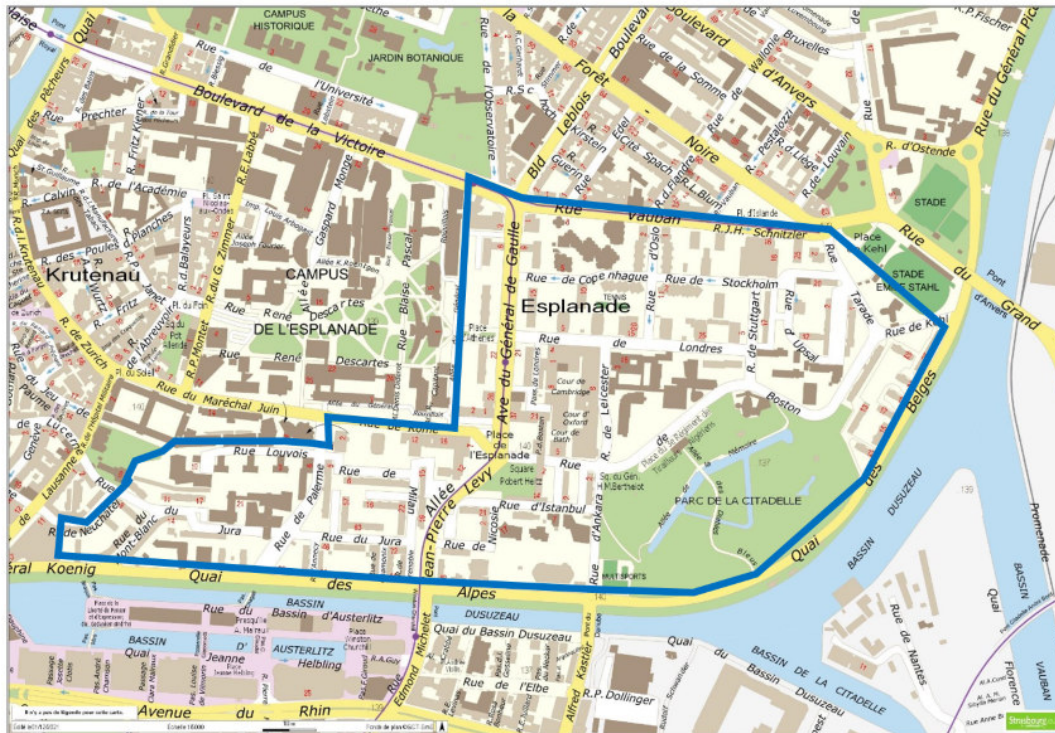
Projet Esplanade 2030

Présentation du projet par Claudine Lecocq – Cheffe du projet





Périmètre du projet



Commentaires ou questions des habitants

- Est-ce que la Cité Administrative et le Campus sont compris dans le projet car ils sont dans le territoire du quartier de l'Esplanade ?
 - o Le campus est un territoire géré par l'État cependant le projet tiendra compte des continuités cyclables et piétonnes
- À quoi correspond la phase de pré-projet ?
 - o La phase de pré-projet correspond au COPIL avec les élus sur le secteur. Il est important d'avoir une vision claire des habitants qui vivent sur le secteur et cela commence par un travail avec l'ensemble des services pour se coordonner et connaître les opérations et évolutions en terme d'aménagement prévus sur le quartier.
- Est-ce que la concertation avec les habitants interviendra sur d'autres thématiques : déplacements / stationnement / déchets... ?
 - o La concertation abordera plusieurs thématiques mais ne se substituera pas aux concertations thématiques spécifiques. Un travail a été entamé avec les commerçants de l'Esplanade. Ensuite, un atelier sera proposé avec les habitants. Ces différentes phases de concertation permettront de remplir un « livre blanc » sur le centre commercial qui rassemblera les orientations du quartier mais aussi une cartographie du quartier. L'objectif étant d'avoir une vision partagée de l'ensemble du secteur.
- La Ville se doit d'être en cohérence avec les attentes des habitants
 - o Des invitations seront envoyées prochainement aux habitants pour participer à l'atelier de concertation des habitants qui se tiendra le 30 mai de 17h30 à 19h à l'ARES. L'assemblée de quartier est un des vecteurs d'informations sur ce projet.
- Est-ce que le PowerPoint sera transmis ?
 - o *Powerpoint en pièce jointe*
- De quoi est-il question lorsqu'on parle de développement social dans ce projet ?
 - o L'objectif est d'identifier les manques et besoins des habitants, la façon dont ils s'approprient l'espace. Ce travail sur les usages sera traduit en aménagements et en équipements adaptés.
- Besoin de précisions sur le calendrier.
 - o Certaines choses pourraient être réalisées rapidement et d'autres dans un temps plus long. La commande finale de la concertation est la réalisation d'un livre blanc.
- Les aménagements dans le centre-commercial (CC) n'étaient pas possibles auparavant, pourquoi sont-ils envisagés maintenant ?
 - o Un consensus a été trouvé avec les propriétaires du CC pour améliorer l'espace. La compétence d'ingénierie est apportée par la Ville.
 - o La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) est une des possibilités dans le code de l'urbanisme pour exproprier les propriétaires
 - o Le centre-commercial comprends le rez-de-chaussée et les étages
- Prenez-vous en compte l'historique du centre commercial dans vos réflexions ?
 - o Nous avons en notre possession l'historique du centre-commercial sur le journal de l'ARES mais si vous avez en votre possession des documents pouvant alimenter nos réflexions, n'hésitez pas à les transmettre à Claudine Lecocq : Claudine.LECOCQ@strasbourg.eu
- Une des informations sur l'historique qui pourrait être importante est la fermeture du Auchan qui avait précédemment sa galerie marchande ouverte sur l'extérieur.

Un atelier, à destination des habitants, se tiendra le 30 mai de 17h30 à 19h à l'ARES et aura pour objectif de recueillir les contributions des habitants sur les déplacements piétons à l'Esplanade (seniors, étudiants, enfants).

Commentaires ou questions annexes des habitants

- La circulation des cyclistes dans le quartier est dangereuse, qu'est-ce que la Ville peut mettre en place pour répondre à cette problématique ?
 - o La police municipale est composée de 150 agents en charge de l'ensemble de la Ville. Une verbalisation peut intervenir dans ce sens, cependant elle ne peut pas être réalisée régulièrement.
- Question d'aménagement du bassin rue de Londres qui est sur un terrain Ville et ASERE. Cet aménagement pourrait permettre de redresser la piste cyclable. De plus les habitants demandent de mettre en place des arceaux à vélo rue de Londres ?
 - o La priorité des actions se trouve, actuellement, sur la rue Stuttgart et la proximité de l'école Sturm. Un calendrier des réalisations vous sera transmis ultérieurement.
 - o Claudine Lecocq entend la nécessité de travailler sur des pistes cyclables rue de Londres et rue du Maréchal Juin. Elle prévoit de proposer un aménagement cyclable dans la rue de Londres lors du prochain atelier en mai Esplanade 2030.
- L'ASERE est le premier syndicat de copropriété de Strasbourg
- Interrogation sur l'installation possible de parking à vélo à étages
 - o Le stationnement vélo est un des points qui pourra être évoqué lors de l'atelier habitant
- Interrogation sur la consultation stationnement avec une première réunion qui s'est tenue le 27/10 et depuis pas de retour vers les habitants. De plus, présence de marquage rue de Copenhague et rue de Londres avec enlèvement de certains pavés, est-ce que cela concerne le plan stationnement ?
 - o Le plan stationnement permet d'interroger la place de la voiture en Ville
 - o Cette consultation a pris du retard à cause des différentes crises COVID et Ukrainienne qui ont retardé le début mais elle aura bien lieu
- Un atelier de quartier sur le stationnement est proposé par M. Hernandez
- Alerte sur stationnement dangereux devant le collège – rue de Londres. Besoin d'actions plus que de la consultation

Stationnement rue de Londres qui est complexe mais l'atelier du 30 mai pourra porter sur ce point également
- Alerte sur la présence du campeur sur le campus qui se douche en public, arrache les fleurs... Gêne de certains habitants.
 - o L' élu a déjà rencontré ce monsieur a plusieurs reprises sans réussir à trouver de solution qui lui convienne
- Inquiétudes sur l'augmentation de l'insécurité liée au projet sur le budget participatif Place de l'Esplanade
 - o Une rencontre avec les habitants aura lieu prochainement sur ce sujet
- Sentiment d'insécurité sur la Place de l'Esplanade à cause de la délinquance
 - o Modifier les aménagements et mettre de la vie sur cette place peut faire partir la délinquance

- L'aménagement tiendra compte des usages des habitants et pourra changer la perception de la place
- Signalement des trafics et demande d'intervention rapide de la police sur la place
- Question sur la négociation des contrats pour le réseau de chaleur de l'Esplanade. L'ASERE s'étonne de ne pas avoir été conviée aux réunions sur ce sujet et demande à rencontrer les prestataires ayant remporté le marché. Fait référence à la délibération sur ce sujet passée en conseil municipal.
 - Une transmission de l'information sera faite sur la question des réseaux de chaleur
- Remarque la présidente de l'association Mon Petit Nid sur le manque de soutien des associations du quartier et du souhait de la municipalité de ne pas aider au financement des locaux associatifs. Le bailleur avait tenté de joindre téléphoniquement l'association mais la présidente de l'association Mon Petit Nid indique être sans réponse écrite des élus ni d'Ophéa. Elle indique que son association ne peut pas être pérenne car ne peut pas se projeter avec un bail court.
 - Une solution avait été trouvée jusqu'à septembre pour que la Ville aide au financement des locaux de l'association Mon Petit Nid.
- Remarque sur les violences physiques qui peuvent avoir lieu à l'Esplanade qui sont gérées en premier lieu par les associations et forces vives présentes sur le quartier. Le manque d'associations sur le quartier va se faire ressentir, à terme.
 - Une intervention du comité département de basket est prévue dans l'école Louvois pour de l'aide aux devoirs

Zone de culture urbaine Citadelle

(Voir présentation PowerPoint)

Commentaires ou questions des habitants

- Est-ce que les résidents proches seront informés du calendrier des aménagements ?
 - Les résidents sont pris en compte dans le projet.
- Est-ce que l'ABF a autorisé ce projet
 - L'ABF a donné un accord de principe et est en accord avec la Ville pour le design.
- Quelle surface représente ce projet ?
 - Ce projet a une surface de 4600 m²
- Comment concentrer autant de jeunes sur un même terrain ?
 - Le terrain de basket actuel sera conservé
- Combien de temps vont durer les travaux ?
 - Des aménagements seront fait dans un temps différé et vont débuter à partir de l'été
- Accès actuel aux terrains de basket est difficile pour les jeunes du quartier, ce sont les étudiants qui se sont approprié les terrains. Il manque des infrastructures pour les plus petits. Est-ce qu'il serait envisageable de privatiser un terrain pour permettre aux plus jeunes son utilisation ?
 - Un terrain de basket dans le parc est utilisé par les plus jeunes mais il n'y a pas de possibilité de gérer ce terrain public par du privé